

# Rapport d'activité 2025



## Consolidation, collaboration et projets structurants

Le Comité de direction, soutenu par la direction opérationnelle et un consultant externe, a présenté au Conseil intercommunal une révision de sa politique tarifaire pour l'accueil collectif, en vigueur depuis 2009, date de la création du Réseau. Celle-ci a été validée par le Conseil intercommunal et la FAJE, Fondation pour l'accueil de jour des enfants, en automne, pour une entrée en vigueur prévue en août 2026. Une révision des barèmes appliqués à l'accueil familial est prévue pour janvier 2027.

Par ailleurs, notre association intercommunale a poursuivi son développement durant l'année 2025, tant en ce qui concerne la qualité et l'étendue des prestations d'accueil, que l'amélioration continue de son organisation. Vous trouverez, dans les pages qui suivent, des détails à ce sujet.

Par-delà les chiffres, nous tenons à remercier sincèrement les collaboratrices et collaborateurs œuvrant au sein d'AJERCO, pour leur engagement et travail accompli tout au long de l'année écoulée. Ces personnes représentent notre plus belle force. Merci à chacune et chacun d'entre vous.



# Edito

- 4 Une année riche en travail et en collaboration

# Offre 2025

- 8 Accueil en milieu familial  
Accueil collectif

# Direction

- 10 Accueil de jour de l'enfance: Consolidation

# Focus

- 14 Appel d'offres pour les prestations de nettoyage AJE  
18 UAPE Les Moussaillons, création de 36 places

# Chiffres-clés

- 24 Finances et ressources humaines

# Organisation

- 26 Conseil intercommunal, Comité de direction,  
Direction, Administration

---

## Une année riche en travail et en collaboration

2025 a été particulièrement intense et structurante pour AJERCO. Elle a permis au réseau d'avancer concrètement vers les objectifs fixés par le plan quinquennal de développement 2025 - 2030, définis par la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants).

L'édito du président [Yves Jauner](#),  
Comité de direction AJERCO



---

CODIR AJERCO (de gauche à droite)  
Nicole Reymond, (municipale La Sarraz),  
Barbara Busigny (municipale Daillens),  
François Delay (vice-syndic Hautemorges),  
Caroline Jaugey (vice-présidente, municipale Vufflens-la-Ville),  
Florence Texier-Claessens (vice-syndique Cossonay),  
Justine Widmer (municipale Grancy),  
Claude Borgeaud (directeur général ARAS JUNOVA),  
François Blaser (directeur AJERCO),  
Yves Jauner (président, municipal Penthalaz).



La collaboration étroite avec le Comité de direction (CODIR) d'AJOVAL (Réseau Enfance Orbe – La Vallée) a abouti à la mise en place d'une nouvelle politique tarifaire pour AJERCO. Cet instrument financier – qui entre en vigueur en 2026 – permet d'optimiser les coûts et de répondre aux attentes des communes et des parents, notamment. Cette maîtrise financière a constitué une ligne directrice constante de la présente législature, permettant de consolider durablement la santé globale du réseau et des prestations.

AJERCO est aujourd'hui une organisation d'envergure, solidement ancrée dans la région et reconnue par la population. Toutefois, l'évolution des besoins des familles nous impose une adaptation continue de notre offre. En ce sens, l'année 2025 a été marquée par la création de places supplémentaires aux « Mous-saillons » au sein du nouveau collège de Penthalaz. Cette implantation répond à une volonté politique affirmée depuis la création du réseau, à savoir optimiser la proximité avec les établissements scolaires afin de limiter les coûts de transport.

L'année 2025 marque également la fin de la législature communale. Nous sommes confiants dans notre capacité à transmettre – en 2026 – une organisation saine, structurée et financièrement stable aux futurs membres du CODIR. Le défi demeure toutefois constant avec le développement de places d'accueil supplémentaires pour répondre à la croissance démographique et aux besoins des familles. AJERCO reste une organisation au service de la population et déterminée à rester proche de celle-ci.

---

« AJERCO reste une organisation au service de la population et déterminée à rester proche de celle-ci »

YJ

---

Yves Jauner, président du CODIR



# Offre 2025

## Réseau AJERCO

847

Total de places

1895

Total d'enfants accueillis

2.25

Ratio d'enfants par place

## Accueil familial de jour

### Préscolaire

116<sup>1</sup>

Places

223

Enfants accueillis

### Parascolaire

89<sup>2</sup>

Places

187

Enfants accueillis

### Accueillant-es en milieu familial

34

1. Nombre de places établies selon les autorisations

2. Idem

# Accueil collectif

## Structures préscolaires (garderies)

	Groupes d'enfants accueillis <sup>3</sup>	Nbr de places offertes <sup>4</sup>	Nbr d'enfants accueillis
<b>L'Arlequin</b> , La Sarraz	N5 / T7 / M10	22	67
<b>Le Chap'rond Rouge</b> , Pampigny	N5 / T7 / M10	22	77
<b>La Chenolle</b> , Penthalaz	N5 / T7 / M20	32	75
<b>Croquelune</b> , Cossonay	N5 / T7 / M10	22	51
<b>Les Chavannes</b> , Cossonay	N10 / T14 / M20	44	115
<b>Cocoon</b> , Cossonay	N10 / T14 / M20	44	99
<b>Les Lucioles</b> , Vufflens-la-Ville	N5 / T7 / M10	22	44
<b>La Mexsonnette</b> , Mex	N5 / T7 / M10	22	46
<b>L'Oasis</b> , Eclépens (sur 2 sites)	N10 / T14 / M20	44	103
<b>Les P'tites Bobines</b> , Penthaz, ouverture en 2025	N5 / T7 / M10	14 → 22	35
<b>La Toupie</b> , Pompaples	N5 / T7 / M10	22	66

## Structures parascolaires (UAPE<sup>5</sup>)

<b>UAPE Croquétoiles</b> , Cossonay	1-6 P	48	115
<b>UAPE Les Bosquets</b> , Cossonay	1-6 P	24	59
<b>UAPE Les Laurelles</b> , Cossonay	1-6 P	48	111
<b>UAPE Les Frimousses</b> , Eclépens (sur 2 sites)	1-8 P	60	116
<b>UAPE Les Funambules</b> , La Sarraz	1-6 P	24	51
<b>UAPE Les Lionceaux</b> , Vufflens-la-Ville	1-6 P	12	36
<b>UAPE Les Moussaillons</b> , Penthalaz (sur 2 sites)	1-6 P	12 → 36	74
<b>UAPE Les P'tits Guépriers</b> , Penthaz	1-6 P	48	106
<b>UAPE Les Petites Licornes</b> , Cuarnens	1-6 P	24	77

## En résumé au 31.12.2025

### Préscolaire

<b>11</b> Garderies	<b>318</b> Places	<b>778</b> Enfants accueillis
------------------------	----------------------	----------------------------------

### Parascolaire

<b>9</b> UAPE	<b>324</b> Places	<b>707</b> Enfants accueillis
------------------	----------------------	----------------------------------

3. N = Nurserie (de la naissance à 18-24 mois) ; T = Trotteurs (de 18-24 mois à 30-36 mois) ;

M = Moyens (30-36 mois à l'entrée en scolarité obligatoire)

4. Nombre de places établies selon les autorisations.

5. Unité d'accueil pour écoliers.

---

## Mot de la direction

Dans le cadre de la consolidation de la direction AJE de l'ARAS Jura-Nord vaudois en deux postes distincts, les réseaux d'accueil de jour AJERCO et AJOVAL se sont dotés pour chacun d'un directeur.

Interview de [François Blaser](#)

# Accueil de jour de l'enfance: Consolidation

L'engagement de François Blaser et Fabrizio Cilli à la tête de l'AJE ARAS JUNOVA, a été accompagné par Joëlle Bédard, PhD, Gouvernance RH. La volonté forte des Comités de direction AJERCO et AJOVAL étant notamment de poursuivre la mutualisation initiée des réseaux.

Claude Borgeaud, directeur général ARAS Jura-Nord vaudois (ARAS JUNOVA), profite de souligner de la qualité de la collaboration entre les niveaux politique et opérationnel des directions AJE, qui a toujours été saine et constructive. Une réelle plus-value dans le dynamisme du réseau, en plus de compter sur des services transverses forts de l'Association.

Faisons connaissance avec notre nouveau directeur, François Blaser, qui a repris les rênes opérationnelles du réseau AJERCO.

---

François Blaser, directeur réseau AJERCO





---

Claude Borgeaud  
Yves Jauner  
François Blaser

« Nous bénéficions effectivement de fonctions mutualisées que nous n'aurions probablement pas pu financer en étant isolés »

FB

## **Quel est votre parcours qui vous a amené à l'accueil de jour des enfants ?**

**François Blaser (FB) :** Après plusieurs années d'activité professionnelle consacrées à la conception et la mise en œuvre de politiques publiques de l'emploi, j'aspirais à un nouveau challenge, toujours dans le domaine public. La mission de l'accueil de jour de l'enfance, à l'interface entre des enjeux éducatifs, sociaux, démographiques ou encore économiques, m'a beaucoup séduit. A l'issue d'un processus de sélection, j'ai pu rejoindre, en juin 2025, l'ARAS JUNOVA.

En tant que père d'enfants accueillis en structures pré et parascolaires, j'étais conscient de l'importance d'offrir un service d'accueil sécurisé et de qualité, qui soutienne le développement physique, affectif et social des enfants. Dans cette nouvelle activité, j'ai également pu mettre à profit mon expérience en politiques publiques, en pilotage opérationnel et stratégique ainsi qu'en management.

## **Comment s'est passé votre entrée en fonction et nomination au réseau AJERCO ?**

**FB :** Après trois mois d'activité, nous nous sommes, M. Cilli et moi, répartis les Réseaux AJERCO et AJOVAL. J'ai opté pour celui AJERCO compte tenu, d'une part, du dynamisme qui marque son évolution récente, avec plusieurs ouvertures de structures réalisées ces dernières années et, d'autre part, de l'engagement et de l'expertise de ses collaboratrices et collaborateurs ainsi que de sa gouvernance politique représentée, notamment, par son Comité de direction (CODIR), constitué de municipaux présents, pour certains dont notre président, depuis la création du Réseau en 2009.

Je me sens privilégié d'avoir pu rejoindre le réseau AJERCO, dont la mission est porteuse de sens, et ses collaboratrices et collaborateurs qui s'impliquent au quotidien pour l'accueil des enfants, que ce soit en structures collectives, en milieu familial ou dans nos bureaux. Dès ma prise de poste, j'ai pu m'appuyer sur leur engagement et leur expertise. Je les en remercie !

## **Quelles sont les synergies qu'apportent la proximité des réseaux AJERCO et AJOVAL ?**

**FB :** Avec la répartition des Réseaux entre Monsieur Cilli et moi, les synergies tendent à diminuer dans un contexte où nous disposons de nos propres instances de gouvernance (CODIR), de notre propre ligne managériale ainsi que de collaboratrices et collaborateurs dédiés en majorité à l'un ou l'autre des Réseaux.

Malgré ceci, la mutualisation nous offre les opportunités, notamment, de réfléchir ensemble aux réponses adaptées à nos défis communs, de partager nos bonnes pratiques et surtout de disposer de fonctions transversales et de services supports solides, en plus d'être accompagnés par notre directeur général, au bénéfice d'une large expérience dans l'AJE.

Nous bénéficions effectivement de fonctions mutualisées que nous n'aurions probablement pas pu financer en étant isolés, comme notre cheffe de projet, notre responsable informatique ou notre responsable de formation, et partageons des services supports développés, comme nos RH, finances ou notre pool de remplaçants. Ces atouts nous permettent de relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

---

Appel d'offres de marchés publics pour  
les prestations de nettoyage AJE :  
une démarche structurée et responsable

# Focus métier

Cheffe de projet à l'AJE et titulaire d'une formation HEC Lausanne, Sonja Saturnin revient sur les raisons qui ont conduit au lancement d'un appel d'offres pour les prestations de nettoyage et sur la procédure mise en œuvre, pour sélectionner l'offre la plus adaptée aux besoins du réseau.

**Sonja Saturnin**, cheffe de projet et responsable de la supervision du portefeuille projets



---

Sonja Saturnin, cheffe de projet  
Laetitia Margueron, assistante de direction

En tant que collectivité assumant des tâches communales, les réseaux d'accueil de jour de l'enfance sont soumis à la législation sur les marchés publics, selon les valeurs seuils en vigueur. L'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) ainsi que la législation cantonale d'exécution encadrent par conséquent cette démarche.

### **Cahier des charges précis et harmonisé**

Toute procédure d'appel d'offres de marchés publics débute par l'élaboration d'un dossier complet, dont la pièce maîtresse est le cahier des charges. Celui-ci ne se limite pas au descriptif des infrastructures (typologie des salles, surfaces en m<sup>2</sup>, équipements, etc.), mais repose sur une analyse approfondie des besoins spécifiques et du niveau de qualité attendu pour les structures.

L'objectif est de définir clairement les exigences, les tâches à accomplir ainsi que les standards de qualité. Ce document, publié avec l'appel d'offres, devient ensuite partie intégrante du contrat conclu avec le prestataire adjudicataire.

Pour garantir la cohérence et la pertinence du cahier des charges, un groupe de travail a été constitué. Il réunissait des responsables de structures du pré- et du parascolaire, les responsables de l'accueil collectif des réseaux, des représentants du service administratif ainsi que les facility managers. Plusieurs séances ont permis d'harmoniser les exigences à l'échelle du réseau et de définir des indicateurs circonstanciés pour assurer la qualité des prestations.

### **Procédure transparente et rigoureuse**

Le processus s'est articulé autour des étapes suivantes :

- élaboration du dossier d'appel d'offres ;
- publication officielle ;
- phase de questions-réponses avec les prestataires intéressés ;
- dépôt des offres ;
- analyse et évaluation par le comité compétent ;
- publication de la décision d'adjudication.

Un comité d'évaluation, désigné par le comité de pilotage, a examiné les dossiers selon une grille prédéfinie. Il était composé de la direction générale, de la direction des finances, des facility managers, d'un consultant externe spécialisé en marchés publics et de la cheffe de projet.

Les critères d'évaluation, définis en amont et publiés avec l'appel d'offres, étaient connus de tous les soumissionnaires et ne pouvaient être modifiés en cours de procédure. L'analyse des offres, minutieuse et exigeante, a constitué une étape déterminante pour garantir un choix objectif et conforme au cadre légal.

**« Cette démarche s'inscrit dans une véritable dynamique d'amélioration continue : harmonisation des pratiques, clarification des attentes, renforcement des standards de qualité et optimisation de l'utilisation des fonds publics. »**

SS

## Démarche au service du réseau

Au-delà de l'obligation légale, cette procédure a été l'occasion de mener un travail de fond en interne, en s'appuyant sur les compétences professionnelles et la connaissance fine des besoins opérationnels. L'expertise externe sollicitée a permis de sécuriser le processus sur le plan juridique.

Cette démarche s'inscrit dans une véritable dynamique d'amélioration continue: harmonisation des pratiques, clarification des attentes, renforcement des standards de qualité et optimisation de l'utilisation des fonds publics. Elle contribue ainsi à uniformiser le fonctionnement du réseau, à accroître l'efficacité des prestations et à garantir une gestion responsable et transparente des ressources.



---

Nedima Velagic, assistante administrative et  
gestionnaire des remplacements  
Sonja Saturnin, cheffe de projet  
Laeticia Margueron, assistante de direction



---

Aline Mustieles, responsable de structure  
Yves Jauner, président AJERCO

---

UAPE Les Moussaillons, création d'un espace de 36 places au collège de Penthelaz, en ajout des 12 places au chemin de Valrose 2.

Les nouvelles infrastructures collectives se redessinent pour s'adapter aux besoins sociétaux. Tels que souhaités par les familles et la population en matière de places d'accueil, s'agissant de l'application de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) confiée aux communes, en collaboration avec l'Etat et les partenaires privés.

[Yves Jauner](#) président AJERCO, municipal à Penthelaz, nous explique le processus politique et ce qui fait l'exemplarité du modèle des Moussaillons et [Aline Mustieles](#), responsable de structure, les bénéfices de la cohabitation au sein du bâtiment scolaire.

# Focus

« Afin d'offrir un cadre cohérent, sécurisant et structurant pour les enfants, l'établissement scolaire et l'UAPE partagent un ensemble de règles de vie communes comme l'interdiction d'appareils connectés (montres, téléphones). »

YJ

### **Comment s'est insérée l'idée du projet d'UAPE dans les décisions communales? Et au niveau du réseau AJERCO?**

Yves Jauner (YJ): les premières réflexions au sein de la Municipalité ont été engagées dès l'émergence du projet de construction du nouvel établissement scolaire. Cette anticipation a permis d'inscrire ce projet dans une démarche globale et structurée, en cohérence avec le plan quinquennal de développement du réseau. Les orientations retenues tiennent compte à la fois des besoins de la population au niveau des places de garde et permet une proximité entre la structure d'accueil et l'école, optimisant notamment les coûts de transport.

### **La collaboration avec l'Association scolaire intercommunale de la Venoge (ASIVENOGE) a été fructueuse, pouvez-vous nous en dire plus?**

YJ: Afin d'offrir un cadre cohérent, sécurisant et structurant pour les enfants, l'établissement scolaire et l'UAPE partagent un ensemble de règles de vie communes comme l'interdiction d'appareils connectés (montres, téléphones). Cette continuité éducative permet aux enfants de se repérer plus facilement et de développer des comportements adaptés dans différents contextes de la vie collective. En ce sens, la collaboration avec le milieu scolaire est essentielle.

### **Quelles sont les raisons qui ont mené à développer Les Moussaillons sur deux sites, sous forme d'antenne?**

YJ: Principalement la rationalisation des coûts, l'optimisation des transports et l'organisation mutualisée. De manière générale, ces trois leviers visent à réduire les dépenses et à optimiser l'organisation. Nous nous réjouissons d'ailleurs de l'inauguration de la structure avec toutes les personnes qui ont contribué à ce projet.





« J'ai mis en place un Conseil des enfants.  
A chaque nouvelle rencontre, les notes sont lues  
à haute-voix. Les décisions, les choix se font  
à main levée. Les enfants ont plein d'idées (hôtel  
à insectes, invitation des maitre·sse·s, etc.) »

AM

**En termes de cohabitation, notamment au travers de votre formation, racontez-nous Aline Mustieles, comment mettez-vous à profit l'intégration de l'UAPE au sein du collège.**

**Débutons par votre parcours, qui vous a amené en tant que responsable des Moussaillons ?**

**Aline Mustieles (AM):** Après un CFC d'assistante socio-éducative (ASE) et un attrait marqué pour les dynamiques et relations de groupe, j'ai obtenu cette année le diplôme d'Animatrice communautaire, en emploi. C'est une formation récente de niveau ES proposée par l'école supérieure en éducation de l'enfance (ESEDE), reconnue par le Service cantonal de l'accueil de jour des enfants (SCAJE).

L'agenda était parfait. La formation d'ASE permet la gestion d'un groupe de 12 enfants, tel que Les Moussaillons de Valrose 2. Au-delà, les prérequis sont différents comme pour la structure actuelle qui peut compter au total jusqu'à 48 places. Pour compléter les exigences du SCAJE, je suis d'ores et déjà inscrite au CAS de gestion d'équipe et conduite de projet, en février 2026.

**Quelles sont les approches communautaires que vous avez pu d'ores et déjà explorer ?**

**AM:** Nous avons installé un hôtel à insectes en collaboration avec la commune de Penthalaz. Au moyen d'affiches, les enfants ont informé leur famille, leurs proches pour qu'ils se joignent à l'évènement. L'espace public est moins restrictif qu'en structure pour un partage des activités.

En fin d'année, les enfants ont invité leur maitresse à partager un petit-déjeuner. La majorité a répondu présente, à peine trois mois après l'ouverture et l'accueil des nouveaux enfants. Que de fierté pour les enfants d'accueillir leur enseignante. Un succès à renouveler probablement sous forme de lunch.

**Vous nous parlez des enfants en tant que moteur d'initiatives, comment est-ce organisé ?**

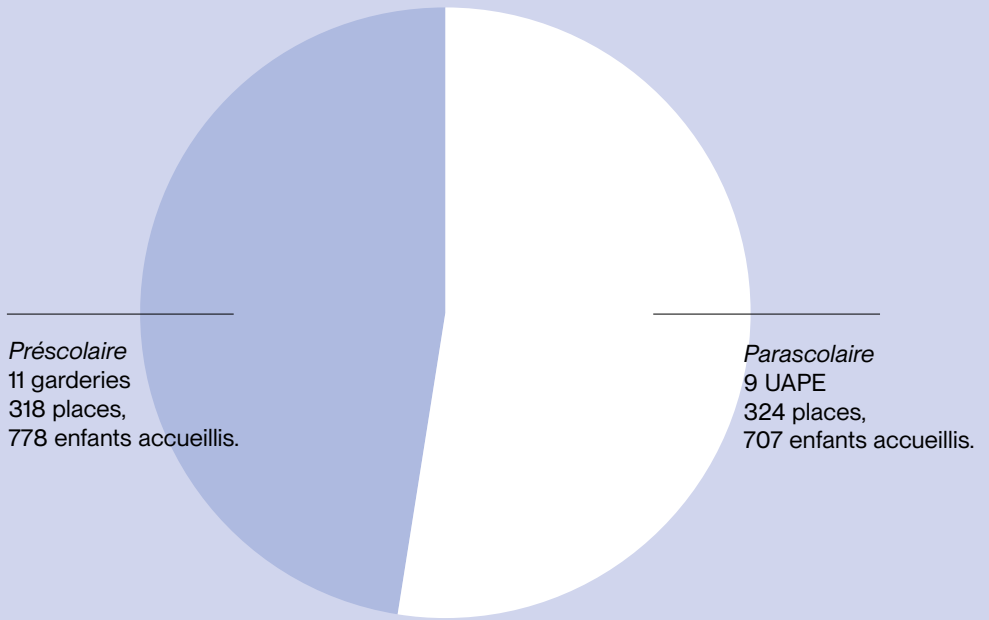
**AM:** J'ai mis en place un Conseil des enfants. Il se réunit sur des mercredis après-midi. A tour de rôle, un plus grand est désigné pour prendre le procès-verbal. A chaque nouvelle rencontre, les notes sont lues à haute-voix. Les décisions, les choix se font à main levée. Les enfants ont plein d'idées (hôtel à insectes, invitation des maître·sse·s, etc). Le Conseil leur donne le pouvoir d'agir et les accompagnent dans leurs projets. Un chemin vers la citoyenneté.

**Prochain projet en préparation ?**

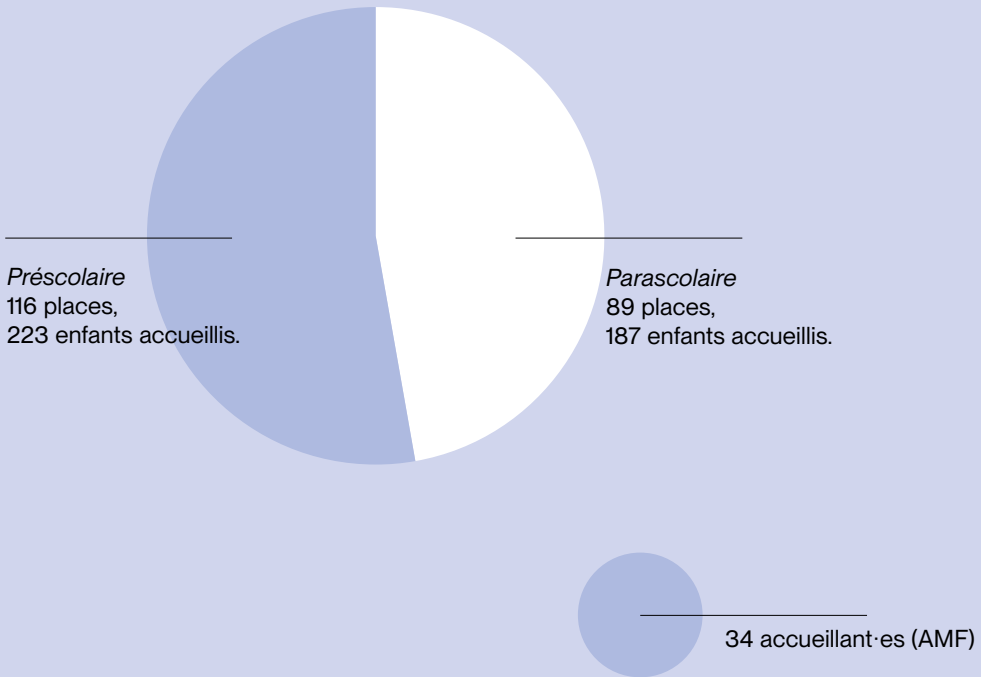
**AM:** Il s'agit du projet Pokémon qui se déroulera dans une salle communale. En amont, nous avons adressé une demande au greffe, qui l'a faite suivre au municipal en charge pour la mise à disposition d'un lieu gratuitement. La proximité des lieux offre de réels avantages, comme pour l'utilisation de la salle de gym pour les vacances UAPE ou encore de la buvette pour la fête des parents.

Nous entretenons d'excellents rapports avec la commune, particulièrement avec le personnel de conciergerie et de voirie. Une véritable aide. Je profite de les remercier chaleureusement, sans oublier, bien sûr la super équipe des Moussaillons, qui tient le cap à merveille. MERCI.

### Accueil collectif



### Accueil familial



# Chiffres-clés

## Accueil collectif préscolaire et accueil familial

Valeurs indiquées en CHF  
arrondies au franc

<b>Coûts effectifs</b>	<b>16 696 050</b>
Participation parents	6 116 747
Subventions (FAJE, OFAS)	3 840 273
Autres produits	1 774 744
Excédent de charges couvert par les communes	4 964 286

## Accueil collectif parascolaire

Valeurs indiquées en CHF  
arrondies au franc

<b>Coûts effectifs</b>	<b>6 457 701</b>
Participation parents	2 957 448
Subventions (FAJE, OFAS)	1 623 371
Autres produits	217 645
Excédent de charges couvert par les communes	1 659 237

## Ressources humaines

ETP      Personnes

Personnel AJERCO (sans AMF)	134	202
Stagiaires/apprenti·e·s	47.8	48
Remplaçantes (horaire)		77

# Organisation

## **Conseil intercommunal**

Chavannes-le-Veyron | Chevilly | Cossonay |  
Cuarnens | Daillens | Dizy | Eclépens | Ferreyres |  
Grancy | Hautemorges | La Chauz | La Sarraz | L'Isle | Lussery-Villars |  
Mauraz | Mex | Moiry | Mont-la-Ville | Montricher |  
Orny | Penthaz | Penthalaz | Pompaples |  
Senarclens | Vuflens-la-Ville |

Lionel Tissot, municipal Moiry  
Valérie Codina Cervellin, vice-présidente, vice-syndique Penthaz  
Nadia Presti, secrétaire, hors conseil

## **Comité de direction**

Yves Jauner, président, municipal Penthaz  
Caroline Jaugey, vice-présidente, municipale Vuflens-la-Ville  
Barbara Busigny, municipale Daillens  
François Delay, vice-syndic Hautemorges  
Justine Widmer, municipale Grancy, dès le 1<sup>er</sup> juillet en succession à Laurence Peytregnet  
Florence Texier-Claessens, vice-syndique Cossonay  
Nicole Reymond, municipale La Sarraz

## **Direction ARAS Jura-Nord vaudois**

Claude Borgeaud, directeur général  
François Blaser, directeur AJE dès le 1<sup>er</sup> juin en succession à Michael Lanza,  
membre de la direction générale, détaché à l'AJE

## **Administration**

Carla Reynaud, directrice Ressources Humaines  
Damien Pourplanche, directeur Finances  
Nathalie Lungo-Tuchschnid, responsable communication

**Impressum**

Gestion de projet: Nathalie Lungo-Tuchschnid

Texte: Yannick Rappan et Nathalie Lungo-Tuchschnid

Graphisme: About Blank Design Office, Renens

Photographies: Hugues Siegenthaler

Photolithographie: à point nommé

Impression: Cavin-Baudat



AJERCO, ensemble pour  
l'accueil de votre enfant